

24 Corruption et criminalité

Omar Azfar¹

L'un des rôles fondamentaux de l'État consiste à protéger la vie et les biens de ses citoyens contre les criminels. On peut légitimement s'attendre à ce que la corruption réduise l'efficacité de la mise en application des lois, aboutissant à des taux plus élevés de criminalité. Les criminels peuvent soudoyer la police et se soustraire aux sanctions, tandis que la corruption qui s'infiltré dans le processus de recrutement peut porter atteinte à la qualité du pouvoir judiciaire et des services de police. À en croire certaines observations faites sur le terrain, la corruption a effectivement des effets sur les services de police et sur la volonté et la capacité de commettre des actes criminels. Toutefois, des études antérieures n'ont révélé qu'un faible lien entre la corruption et la criminalité². Dans le cours des travaux qui se poursuivent au *Center for Institutional Reform and the Informal Sector* (IRIS) de l'université du Maryland, nous avons examiné les liens entre la corruption et deux types d'actes criminels : le vol et les homicides. Dans chaque cas, nous avons constaté l'existence d'une relation significative entre des degrés élevés de corruption et de criminalité.

Le vol

Il existe deux sources de données possibles sur le vol : Interpol, pour un grand nombre de pays, et l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (EIVC), pour un plus petit nombre de pays. Toutefois, les données d'Interpol viennent de sources policières et ne sont pas fiables vu que les actes criminels commis ne sont pas nécessairement signalés à la police et que, de son côté, la police ne communique pas nécessairement ses renseignements sur la criminalité aux organismes internationaux. Ce sous-signalement est très répandu et le taux de sous-signalement lui-même est étroitement lié à la corruption (voir le rapport de Rodrigo Soares aux pages 362-364). Les taux moyens de criminalité tels qu'ils sont calculés par l'EIVC sont mesurés avec un certain bruit mais ils sont moins susceptibles d'être biaisés. C'est pourquoi nous nous sommes servis des données de l'EIVC sur l'incidence de la criminalité.

L'EIVC recueille des données auprès de quelque 1 000 répondants dans 67 pays. Les données portent à la fois sur les taux de criminalité et sur les taux de signalement de la criminalité pour différents actes criminels, dont les cambriolages, les vols qualifiés, le paiement de pots-de-vin, la fraude et les voies de fait. Parmi ces actes criminels, le vol est de loin le plus répandu et donc celui qui est mesuré avec la plus grande exactitude. Sur un échantillon de 67 pays, 16,2 % des répondants ont été victimes d'un vol de biens personnels (autre que de voiture) au cours des deux dernières années.

Nous avons constaté une étroite corrélation entre le taux de vols et la mesure de la corruption de l'Institut de la Banque mondiale³. Ce rapport est toujours aussi fort du point de vue statistique après avoir tenu compte de l'effet de différents facteurs comme l'inégalité, l'urbanisation, l'alphabétisation, l'exécution des contrats et l'origine de l'héritage juridique⁴. La figure 24.1 illustre cette relation.

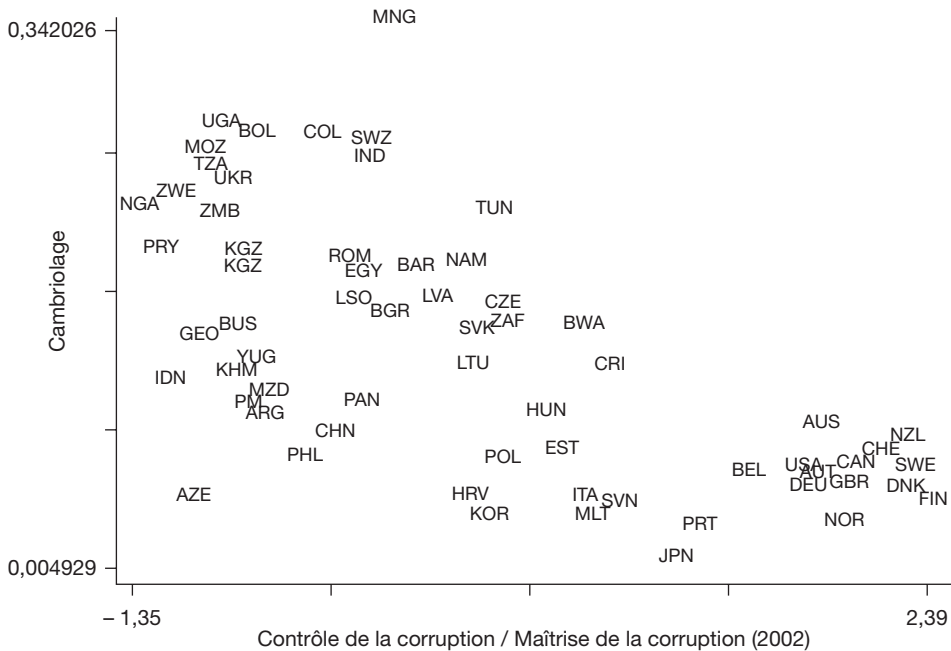


Figure 24.1 : La corruption et le vol

Une régression avec variables instrumentales a également révélé une relation significative entre la corruption et le vol, ce qui porte à croire qu'il s'agit d'un lien de cause à effet⁵. Si cette interprétation s'avère correcte, alors le fait de réduire la corruption d'un écart-type – du niveau de l'Inde à celui de la Corée du Sud – aurait pour effet de réduire l'incidence des vols d'environ 4,4 pour 100 individus tous les deux ans. À l'échelle mondiale, cela représenterait une réduction de centaines de millions de vols par année.

Les homicides

Il existe deux sources de données possibles sur les homicides : l'Organisation mondiale de la santé (l'OMS), qui publie des statistiques sur la mortalité attribuable à différentes causes, notamment l'homicide, et Interpol, qui publie des statistiques sur les homicides déclarés par la police. Même mise en garde que précédemment à propos de l'exactitude des données d'Interpol. Aux erreurs de déclaration possibles s'ajoutent des problèmes de définition, à savoir que, pour Interpol, les homicides comprennent

les tentatives d’homicide, tandis que celles-ci sont souvent exclues des données fournies par les services de police. En outre, nous avons constaté que la différence entre les chiffres de l’OMS et ceux d’Interpol est en corrélation avec le niveau de corruption – ceci peut s’expliquer par le fait que la déclaration des homicides à la police ou par celle-ci est moins probable dans les pays mal gouvernés. Nous avons donc opté pour les données de l’OMS.

Nous avons constaté une corrélation très marquée entre les taux d’homicides et le niveau de corruption⁶. Cette relation demeure importante et significative après avoir tenu compte de l’effet du revenu, des inégalités, du niveau de scolarité et du fractionnement ethnique⁷. La relation demeure significative dans une régression avec variables instrumentales visant à tester l’existence d’une causalité.

La figure 24.2 montre la relation qui existe entre les homicides et la corruption. L’amélioration de la note de corruption d’un pays d’un écart-type – du niveau de l’Ukraine à celui de la Slovaquie ou du niveau du Brésil à celui du Costa Rica – aurait pour effet de réduire le taux d’homicides de 50 %. Pour le Brésil uniquement, cela impliquerait une réduction de plus de 10 000 homicides par an. À l’échelle mondiale, une réduction des homicides d’une telle ampleur ferait baisser le nombre de décès par homicide de centaines de milliers par an.

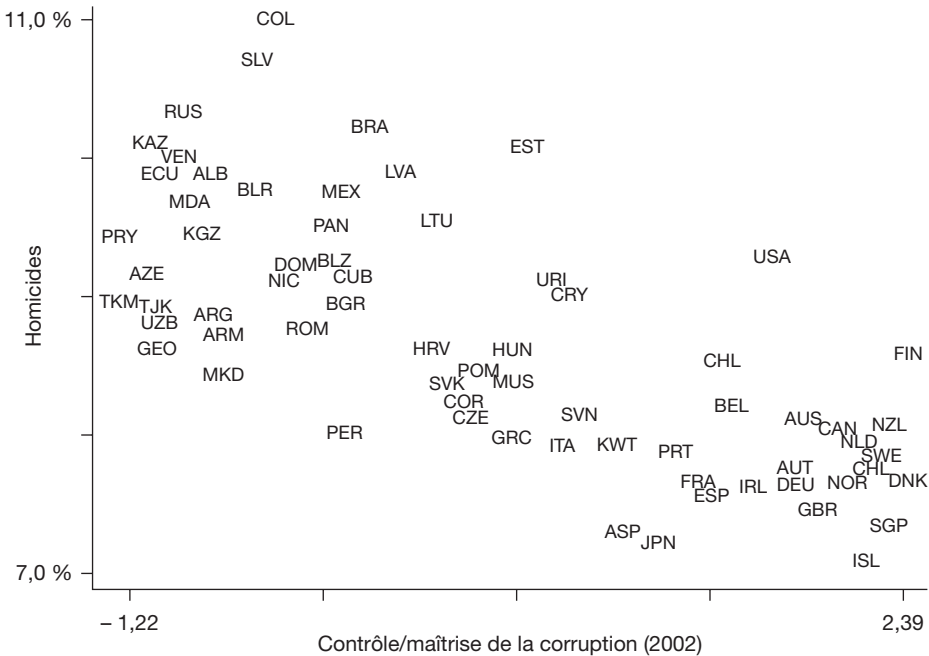


Figure 24.2 : La corruption et les homicides

Les relations que nous avons constatées sont évidentes et ce, en dépit des données imparfaites sur la criminalité. Nous comptons sur une amélioration des données à l’avenir, tant sur le plan de la quantité que de la qualité, et espérons qu’il sera possible

de faire des analyses plus pointues. En outre, il faut examiner les mécanismes qui font que la corruption favorise la criminalité. Une fois que ces liens seront mieux définis, il sera peut-être possible de se servir des données sur la corruption et la criminalité pour mieux mobiliser l'opinion publique contre la corruption.

Notes

1. Omar Azfar est agrégé de recherche au *Center for Institutional Reform and the Informal Sector* de l'université du Maryland aux États-Unis. Contact : omar@iris.econ.umd.edu.
2. Daniel Lederman, Norman Loayza et Rodrigo Soares, *Accountability and Corruption : Political Institutions Matter*, mimeo (Washington, DC : La Banque mondiale, 2004).
3. Le coefficient de corrélation était de 0,65. Voir Omar Azfar et Tugrul Gurgur, *Crime, Crime Reporting and Governance*, mimeo (IRIS, université du Maryland, 2004).
4. T-stat = 3,00, indubitablement significatif au niveau de 1 %.
5. La relation était significative au niveau de 5 %. Instruments utilisés : si le pays était démocratique en 1946, s'il avait été colonisé, si le paludisme sévissait en 1946 (comme indicateur de la mortalité des colons) et les termes d'interaction « colonisé » multiplié par « paludisme en 1946 » (étant donné que la mortalité des colons devrait avoir une plus grande incidence dans les colonies). La première régression expliquait 80 % de la variation de la gouvernance et soutenait facilement le test des restrictions de suridentification.
6. Le coefficient de corrélation était de 0,73. Voir Omar Azfar, *The Rule of Law, Corruption and Homicides*, mimeo (IRIS, université du Maryland, 2004).
7. T-stat = 3,86, indubitablement significatif au niveau de 1 %.

25 Évaluation de la corruption : validation des enquêtes subjectives sur les perceptions

Rodrigo R. Soares¹

Les données objectives sur la corruption et la qualité des institutions sont rares, quoique de récentes initiatives aient démontré que les enquêtes auprès des ménages peuvent être une précieuse source d'information sur les expériences de la corruption vécues par les citoyens ordinaires. En raison de la disponibilité des données, pratiquement tous les travaux empiriques effectués dans ce domaine ont été axés sur des enquêtes subjectives portant sur les niveaux de corruption perçue et l'efficacité du secteur public. Or, rien ne prouve que ces indicateurs sont justes. C'est pourquoi il est essentiel de chercher d'autres sources de données afin de les substituer aux enquêtes subjectives ou, tout au moins, de les valider. Une option consiste à rechercher des données générées par le comportement réel des gens dans des situations où celui-ci devrait être influencé par la corruption, comme le taux de signalement de la criminalité.

Le taux de signalement de la criminalité correspond à la proportion d'actes criminels commis qui sont déclarés à la police et que l'on peut estimer en divisant le taux de criminalité officiel par celui obtenu dans les enquêtes sur la victimisation². En principe, il doit exister une corrélation entre le taux de signalement de la criminalité et plusieurs dimensions du développement institutionnel auxquels s'intéressent les chercheurs, comme la confiance que les citoyens accordent au système, l'efficacité des services publics, le sens du devoir civique et, en particulier, la corruption. La corruption peut réduire les avantages tirés du signalement d'un acte criminel en instaurant une sorte de taxe sur le bien recouvré. En outre, elle diminue l'efficacité des services de police, étant donné qu'elle augmente la probabilité que la police travaille en fait de connivence avec les criminels.

La crédibilité des indices de corruption actuels se trouverait renforcée si ceux-ci étaient en corrélation très étroite avec le taux de signalement de la criminalité. Pour tester cette possibilité, le taux de signalement de la criminalité a été calculé grâce à deux sources de données internationales : l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (EIVC) et l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (UNCS). Le comportement de ce taux de signalement a été comparé à l'indice de corruption du Guide international des risques-pays (ICRG). Les données utilisées étaient des moyennes pour la première moitié des années 1990. Nous disposons de données à la fois pour les taux de signalement et l'indice de corruption pour une quarantaine de pays, y compris des pays d'Europe occidentale et orientale, d'Amérique du Nord et quelques pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

La fraction des crimes déclarés à la police varie considérablement d'un pays à l'autre et selon le type de crime, allant de pratiquement zéro (comme c'est le cas des vols en Égypte ou en Inde) à pratiquement un (comme c'est le cas des cambriolages en Autriche et en Finlande). La figure 25.1 montre le rapport entre ces taux et l'indice de corruption de l'ICRG dans le cas des taux de signalement des cambriolages. Les pays classifiés comme étant peu corrompus déclarent en moyenne 37 % des cambriolages perpétrés, tandis que les pays classifiés comme ayant un niveau de corruption très élevé n'en déclarent que 3 %. On retrouve les mêmes tendances lorsqu'on examine d'autres actes criminels comme les vols ou les actes de violence, quoique les écarts ne soient pas aussi importants. Le coefficient de corrélation simple entre l'indice de corruption et le taux de signalement est de 0,41 pour les cambriolages, 0,65 pour les vols et 0,62 pour les actes de violence (dans l'indice ICRG, les valeurs plus élevées correspondent à un taux de corruption moins élevé).

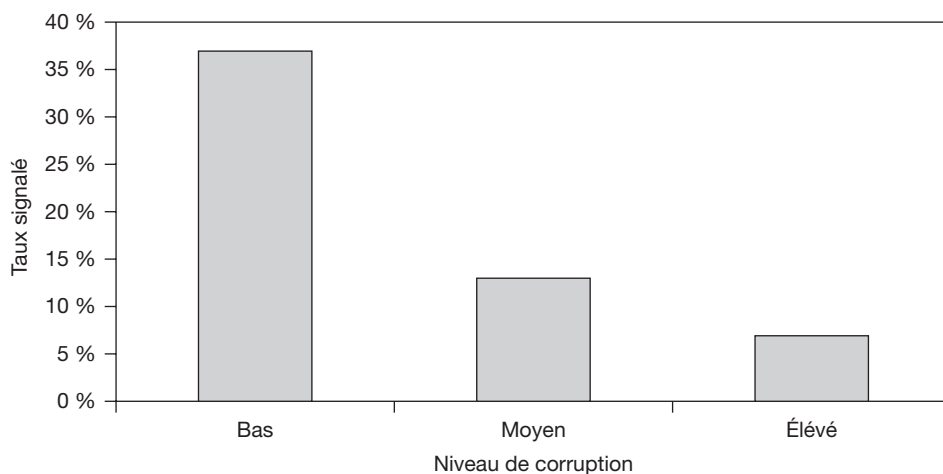


Figure 25.1 : Taux de signalement des cambriolages selon les niveaux de corruption, moyennes par pays, années 1990

Cette corrélation ne semble pas illusoire, ni être générée par la relation indirecte d'une autre variable à la fois avec les taux de corruption et les taux de signalement. Les données fournies par plusieurs sources internationales indiquent que le signalement de la criminalité est très intimement lié à la stabilité des institutions, à la présence policière et à la corruption perçue. Ceci est valable même lorsque l'analyse tient compte indépendamment du nombre d'années passées sous un régime démocratique ininterrompu, une variable bien connue pour saisir le degré de stabilité politique du système³.

L'analyse statistique sous-entend que, si la Russie ramenait son niveau de corruption perçue à celui des États-Unis, le taux de signalement des cambriolages passerait de 1,8 à 5,7 %, celui des vols de 3,1 à 6,1 % et celui des actes de violence de 1 à 1,85 %. Plus important encore, les données disponibles corroborent l'usage des enquêtes subjectives sur les perceptions de la corruption comme une mesure de la corruption réelle.

Notes

1. Rodrigo R. Soares est professeur adjoint d'économie à l'université du Maryland (Contact : soares@econo.umd.edu).
2. Les enquêtes sur la victimisation sont moins sujettes au sous-signalement que les statistiques officielles sur la criminalité. Ce phénomène est encore plus vrai pour les « crimes économiques », comme les vols et les cambriolages, que pour les crimes associés à des stigmates sociaux, comme la violence familiale et les crimes sexuels, pour lesquels même les enquêtes sur la victimisation donnent une sous-estimation.
3. Cette analyse tient compte de l'effet d'une autre dimension de l'indice de corruption de l'ICRG – le « risque politique » présent dans la corruption – qui pourrait être considéré comme pouvant biaiser les résultats. Pour les résultats complets voir « Crime Reporting as a Measure of Institutional Development » (Le signalement de la criminalité comme mesure de développement institutionnel), *Economic Development and Cultural Change* 52 (2004), de Rodrigo R. Soares.

26 Jusqu'à quel point peut-on se fier aux opinions des experts sur la corruption ? Une expérience fondée sur les enquêtes menées en Afrique francophone

Mireille Razafindrakoto et François Roubaud¹

Nous nous sommes toujours fiés aux opinions des experts pour comprendre l'incidence de la corruption – et, plus généralement, de la mauvaise gouvernance. Une approche différente, qui s'appuie sur les sondages d'opinion et qui suit à la fois les perceptions et les expériences du public, commence à faire son apparition, bien qu'elle soit moins usitée parce qu'elle exige d'importantes ressources financières et humaines pour obtenir un échantillon représentatif et pour mettre les statistiques régulièrement à jour.

Bien qu'ils aient fait l'objet de nombreuses critiques dans un premier temps, les groupes d'expert ont acquis un certain degré de légitimité et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, il existe une corrélation suffisante entre les indicateurs s'appuyant sur des groupes d'experts différents et indépendants. Deuxièmement, un nombre croissant d'études ont fait le lien entre ces indicateurs et la croissance économique, l'investissement, le commerce international et la pauvreté. Cependant, il n'y a aucun lien avéré entre ces indicateurs de perceptions d'experts et le niveau réel de corruption et c'est sur ce problème que se penche le présent chapitre. Notre enquête compare l'opinion des experts sur le sujet aux perceptions et à l'expérience de la corruption vécue par la population générale.

Certaines questions sur la corruption faisaient partie de l'enquête générale auprès des ménages sur la gouvernance et la démocratie menée entre 2001 et 2003 dans huit capitales africaines². Dans une « enquête miroir » parallèle, les mêmes questions sur la corruption ont été posées à un groupe d'experts du Nord et du Sud (y compris des chercheurs, des experts en développement, des décideurs, des hauts fonctionnaires et des politiques)³. Deux types de questions ont été posées aux experts ; on leur a demandé : 1) leur opinion personnelle sur un problème donné et 2) ce qu'ils croyaient que le public répondrait.

Une comparaison des deux enquêtes montre clairement que les experts surestiment la mesure dans laquelle la population générale vit l'expérience de la corruption (voir le tableau 26.1). En moyenne, 13 % de la population a été confrontée à des actes de corruption au cours de l'année précédente, alors que les experts s'attendaient à un chiffre de 54 %. En outre, 5 % seulement du public croyait que le versement de pots-de-vin était une pratique acceptable, alors que les experts envisageaient un chiffre de 32 %. Dans l'ensemble, les experts voient la réalité de manière beaucoup plus négative que le public.

Tableau 26.1 : Comparaison de l'enquête générale auprès des ménages avec « l'enquête miroir »

Pourcentage	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Madagascar	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Moyenne
Incidence de la corruption									
Population générale ^a	8,7	15,2	16,5	16,3	10,1	8,2	10,8	9,6	13,1
Groupes d'experts (ce qu'ils croient que le public répondrait)	54,1	35,2	60,7	57,1	52,0	56,1	51,1	62,5	54,0
Avis selon lequel le versement de pots-de-vin est un comportement acceptable									
Population générale ^a	3,6	8,2	5,2	10,5	5,0	3,1	2,2	3,8	5,2
Groupes d'experts (ce qu'ils croient que le public répondrait)	31,3	28,7	29,2	32,9	33,3	33,8	35,5	21,8	31,5
Vision de la corruption comme un problème sérieux									
Population générale ^a	94,2	87,4	91,0	96,9	88,4	91,6	87,9	82,8	90,3
Groupes d'experts (ce qu'ils croient que le public répondrait)	84,8	67,4	72,3	76,4	67,2	62,3	69,4	84,0	72,9
Groupes d'experts (opinion personnelle)	96,3	65,0	94,1	88,9	78,1	72,7	80,5	92,3	85,3

a. À Madagascar, les résultats ont été tirés de l'enquête de 2003. Dans tous les autres pays, les légères variations entre l'incidence de la corruption et les résultats publiés dans le *Rapport mondial sur la corruption 2004* découlent de différences dans l'harmonisation de la procédure de pondération.

Sources : Enquête générale auprès des ménages (35 594 personnes interviewées ; 4 500 pour chaque pays en moyenne) ; sondage du groupe d'experts (246 personnes sondées ; 30 experts pour chaque pays en moyenne).

Cette surestimation des niveaux réels de corruption ne serait pas une si mauvaise chose si elle était cohérente, ce qui n'est pas le cas car il existe d'importants écarts entre les deux enquêtes concernant la position relative des huit pays. L'assez bonne réputation du Burkina Faso aux yeux des experts – comme le reflètent la faible incidence de la petite corruption aux yeux des experts et le plus faible pourcentage d'experts qui estiment qu'elle représente un sérieux problème – n'est pas confirmée par les enquêtes auprès des ménages. Par contre le Togo qui, selon l'enquête-ménages, fait face à des niveaux de corruption quotidienne bien inférieurs à la moyenne régionale, est classé comme le pays le plus corrompu par les experts.

En fait, il n'existe aucune corrélation entre les taux de corruption mesurés par les enquêtes-ménages et par *l'enquête miroir* : le coefficient de corrélation, bien que non significatif, est en fait négatif ($-0,19$). Par contre, les résultats de *l'enquête miroir* sur les opinions des experts sont semblables aux indicateurs de corruption que l'on trouve dans les bases de données internationales. La corrélation entre les résultats du groupe d'experts et l'indicateur du « contrôle de la corruption » élaboré par Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (KKZ) en 2002 est de $-0,52$, ce qui représente une association positive, étant donné que plus la note baisse plus la corruption est élevée⁴.

Afin d'approfondir un peu plus les choses, nous avons essayé de découvrir les facteurs expliquant les opinions d'experts sur la corruption. Les modèles ont indiqué que ces opinions ne sont pas liées au niveau de corruption observée dans le pays mais plutôt à la réputation du pays pour sa bonne gouvernance économique et sa solidité démocratique aux yeux du monde extérieur (voir le tableau 26.2). Les cinq indicateurs de gouvernance de la base de données de KKZ ont été testés en tant que variables explicatives de l'estimation des experts de l'incidence de la corruption (colonnes 3 et 4). Nous avons trouvé des associations significatives avec l'indicateur « *voix et responsabilité* » (respectivement $-1,1$ et $-2,5$), l'indicateur de la *qualité de la réglementation* (respectivement -8 et -17) et l'indicateur de *l'État de droit* ($-2,6$ et $-10,1$), assortis des signes négatifs escomptés. Le profil des experts (sexe, nationalité ou institution dont ils dépendent) n'a pas influencé leurs perceptions de la corruption. Il est toutefois rassurant de voir que la bonne connaissance du sujet a atténué la mesure dans laquelle les experts ont surestimé la corruption.

Les résultats n'invalident pas la pertinence des opinions d'experts, étant donné qu'ils saisissent les perceptions couramment répandues de la corruption. Néanmoins, l'enquête laisse entendre que les opinions d'experts devraient être combinées à une nouvelle série d'indicateurs fondés sur des mesures objectives et pas seulement sur des perceptions, si nous voulons comprendre la corruption dans toute sa complexité.

Tableau 26.2 : Explication des opinions énoncées par le groupe d'experts

Variabiles dépendantes :				
Incidence de la corruption (selon le groupe d'experts) ^a				
Variabiles indépendantes	Avec l'incidence de la corruption dans l'enquête-ménages	Avec l'indicateur du « contrôle de la corruption » de KKZ	Avec les 5 indicateurs de la gouvernance de KKZ	À la fois avec les indicateurs de KKZ et l'incidence constatée dans l'enquête-ménages
<i>Incidence de la corruption</i>				
(selon un sondage d'opinion publique)	0,2			- 6,1*
<i>Indicateurs de la base de données de KKZ</i>				
<i>Contrôle de la corruption</i>		- 0,5**	2,6**	9,7**
<i>Voix et responsabilité</i>			- 1,1**	- 2,5**
<i>Qualité de la réglementation</i>			- 8,0**	17,0**
<i>Efficacité du gouvernement</i>			3,9**	9,9**
<i>État de droit</i>			- 2,6*	- 10,1**
<i>Caractéristiques individuelles de l'expert</i>				
<i>Originaire d'un pays d'Afrique</i>	0,0	0,0	- 0,1	- 0,1
<i>Prétend bien connaître le pays</i>	0,2	0,3	0,1	0,2
<i>Prétend bien connaître le sujet</i>	- 0,4**	- 0,4**	- 0,4**	- 0,4**
Constante/coordonnée à l'origine	0,6	0,1	- 0,9*	- 13,8*
R ²	0,03	0,05	0,09	0,11
R ² ajusté	0,01	0,03	0,06	0,07
Nombre d'observations	233	233	233	233

** Le coefficient est statistiquement significatif au niveau de 5 %. *Statistiquement significatif au niveau de 10 %.

a. Les indicateurs montrant l'incidence de la corruption ont été normalisés (à une tolérance de - 2,5 à 2,5 comme pour les autres indicateurs) afin de travailler avec des coefficients comparables.

Sources : Groupe d'experts, enquête générale auprès des ménages et base de données de Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 2002

Notes

1. Mireille Razafindrakoto est économiste chez DIAL (Développement et insertion internationale), France. Contact : razafindrakoto@dial.prd.fr. François Roubaud est lui aussi économiste chez DIAL et directeur de l'unité de recherche CIPRE à l'Institut de recherche pour le développement, France. Contact : roubaud@dial.prd.fr.
2. Voir l'exposé de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud dans le *Rapport mondial sur la corruption 2004*.
3. Les experts ont été sélectionnés parmi un groupe de spécialistes nationaux et internationaux en matière de corruption et de gouvernance et/ou de spécialistes d'au moins un des huit pays à l'étude. À cette fin, nous avons mobilisé le réseau international de DIAL de même que ses partenaires institutionnels du Nord (GovNet de l'OCDE, le projet METAGORA, le ministère français des Affaires étrangères, Transparency International et d'autres encore) et du Sud (spécialistes des sciences sociales, décideurs dans les ministères des Finances, hauts fonctionnaires et d'autres encore).
4. Le « coefficient de corrélation des rangs de Spearman » donne des résultats similaires : 0,02 entre les données du groupe d'experts et l'enquête d'opinion auprès de la population générale ; -0,50 entre le groupe d'experts et les données de KKZ.

27 Corruption et genre : en quête de preuves plus probantes

*Hung-En Sung*¹

On constate souvent des niveaux de corruption moins élevés dans les pays où plus de femmes participent au pouvoir. Mais cela veut-il dire que la participation des femmes à la vie politique *réduit* la corruption politique parce que celles-ci ont plus de scrupules que les hommes ? Faudrait-il recommander d'accroître la représentation féminine dans les gouvernements comme moyen d'enrayer la corruption ? De nouvelles hypothèses et données viennent bousculer ces hypothèses causales et ces prescriptions en matière de politiques. Une étude récente avance et démontre que le lien entre le sexe et la corruption est fallacieux et essentiellement déterminé par la présence d'une démocratie libérale, qui favorise à la fois l'égalité des sexes et la bonne gouvernance².

En 2001, deux études techniques s'appuyant sur différentes données et différents échantillons aboutissaient aux mêmes observations : les femmes sondées exprimaient un plus fort rejet de la corruption gouvernementale que les hommes dans les enquêtes sur le comportement et, dans les comparaisons transnationales, la corrélation entre la participation des femmes à la politique et la corruption politique était systématiquement négative³. Les femmes étant moins tolérantes à l'égard de la corruption et leur représentation au gouvernement étant associée à un niveau moins élevé de corruption, les chercheurs ont incité les gouvernements à accroître le nombre de femmes parmi leurs hauts fonctionnaires. Pourtant, ces premières recherches comportent plusieurs faiblesses sur le plan méthodologique, dont l'une se détache comme la plus cruciale : la thèse du « sexe juste » n'a pas été testée par rapport à une théorie concurrente.

Depuis, d'autres données sur les hommes et les femmes face à la corruption sont devenues disponibles. Contrairement à l'existence d'un lien entre le sexe et la corruption qui avait été signalé chez les citoyens ordinaires, les enquêtes effectuées auprès de représentants gouvernementaux n'ont révélé aucune différence majeure dans les perceptions ou l'attitude face à la corruption entre les responsables gouvernementaux de sexe masculin et féminin⁴. Ce qui s'est produit chez les citoyens ordinaires ne tenait pas nécessairement pour les agents gouvernementaux et ce qui existait dans la société ne se retrouvait pas systématiquement dans les organisations. Des niveaux d'analyse différents demandent des explications différentes. Que dire alors des niveaux nationaux de corruption ?

Au XIX^e siècle, Alexis de Tocqueville faisait observer que l'élargissement des débouchés pour les femmes allait de pair avec une structure sociale généralement plus participative et donc plus ouverte à la démocratie. La participation des femmes au gou-

vernement et des niveaux inférieurs de corruption dépendraient-ils tous deux de l'existence d'un État démocratique libéral ? Dans une démocratie libérale, l'importance idéologique accordée à l'égalité et à l'égalitarisme facilite l'accès à des postes gouvernementaux pour les femmes, tandis que les mécanismes de contrôle institutionnels réduisent les risques de corruption systémique. Pour vérifier ces liens, les indicateurs de l'hypothèse du « sexe juste » (comme la représentation des femmes au parlement, les femmes occupant des fonctions de ministre et d'adjoint ministériel) ont été comparés aux mesures de la démocratie libérale (comme l'État de droit, la liberté de la presse et les élections) dans une enquête fondée sur les 99 pays qui figuraient dans l'Indice de perceptions de la corruption de 1999 de Transparency International⁵.

Dans l'ensemble, le lien sexe-corruption a été réfuté comme un lien largement fallacieux et l'hypothèse de la démocratie libérale a été fortement soutenue. On a constaté un lien significatif entre un degré moindre de corruption et, d'un côté, les niveaux de présence féminine au gouvernement et, de l'autre côté, le degré de démocratie libérale lorsque ces deux éléments étaient séparés l'un de l'autre. Mais, forcés dans le même modèle, les effets du sexe sur la corruption perdaient leur signification statistique, tandis que la démocratie libérale demeurait une variable prédictive très puissante (voir le tableau 27.1).

Tableau 27.1 : Analyse de la régression mettant en rapport la représentation féminine dans les gouvernements (postes ministériels) et la corruption

Variables	B	1 ^{re} étape E.T.	Bêta	B	2 ^e étape E.T.	Bêta
<i>Variables de contrôle</i>						
PNB	- 0,000	0,000	- 0,737***	- 0,000	0,000	- 0,514***
Pauvreté	0,025	0,012	0,157*	0,022	0,011	0,138*
Analphabétisme	- 0,010	0,011	- 0,072	- 0,009	0,010	- 0,059
<i>Participation des femmes</i>						
Femmes au gouvernement	- 0,042	0,020	- 0,147*	- 0,030	0,019	- 0,105
<i>Démocratie libérale</i>						
État de droit	-	-	-	- 0,174	0,071	- 0,184**
Liberté de la presse	-	-	-	- 0,025	0,010	- 0,235**
Démocratie électorale	-	-	-	0,467	0,404	0,87
R ²		0,770***			0,818***	
R ² incrémentiel		-			0,47***	

* p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001 (test unilatéral).

C'est la liberté de la presse qui exerçait la plus grande influence sur la corruption, suivie de l'indicateur de l'État de droit. Une presse d'investigation très active, qui surveille à la loupe le comportement des hauts fonctionnaires, renforce la transparence d'un gouvernement, tandis que la subordination de l'usage du pouvoir de l'État par

ses représentants à des lois prédéfinies et la répression des actions fautives incitent les gouvernements à se montrer responsables. Les élections démocratiques exerçaient un effet positif sur la corruption mais sans atteindre le seuil de signification, ce qui porte à croire que des élections compétitives ne sont pas en elles-mêmes une panacée contre la corruption politique et pourraient laisser une porte ouverte à des manipulations malhonnêtes.

Accroître la participation des femmes à la vie publique est en soi une cause noble et juste mais ce ne serait pas un moyen efficace de rendre les gouvernements honnêtes et sans reproches.

Notes

1. Hung-En Sung est agrégé de recherche au National Center on Addiction and Substance Abuse de l'université Columbia, États-Unis. Contact : hsung@casacolumbia.org.
2. Voir H.-E. Sung, « Fairer Sex or Fairer System ? Gender and Corruption Revisited » *Social Forces* 82 (2003).
3. D. Dollar, S. Fisman et R. Gatti, « Are Women Really the « Fairer » Sex ? Corruption and Women in Government », *Journal of Economic Behavior & Organization* 46 (2001) ; A. Swamy, S. Knack, Y. Lee et O. Azfar, « Gender and Corruption », *Journal of Development Economics* 64 (2001), résumé dans le *Rapport mondial sur la corruption 2003*.
4. Pour des synthèses de ces recherches plus récentes, voir R. Mukherjee et O. Gokcekus et aussi V. Vijayalakshmi, dans le *Rapport mondial sur la corruption 2004*.
5. Les données sur la participation des femmes au gouvernement viennent de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union interparlementaire. La mesure de l'État de droit a été compilée par les chercheurs du Fraser Institute qui ont fondé leur estimation sur l'indice de l'indépendance judiciaire publié par le Forum économique mondial. L'évaluation de la liberté de la presse vient des analystes de Freedom House qui ont examiné et évalué les lois et règlements régissant les contenus médiatiques, les exemples et les modes d'expression du contrôle politique et de l'intimidation de la presse et la présence de pressions économiques qui influencent les contenus médiatiques dans chaque pays. La variable de démocratie électorale, également élaborée par Freedom House, identifie simplement les pays qui ont élu leur chef d'État par le biais d'un suffrage universel et équitable.

28 Corruption, pollution et développement économique

Heinz Welsch¹

Des études de cas ont révélé que la corruption est une source importante de dégradation environnementale, particulièrement dans les pays en développement, mais les évaluations quantitatives systématiques des effets de la corruption sur l'environnement font tout juste leur apparition.

La corruption peut nuire à la qualité de l'environnement de deux façons distinctes et les conséquences varient. D'une part, la corruption peut affaiblir la rigueur de la réglementation environnementale ou l'efficacité de la mise en application de la réglementation, ce qui, par conséquent, peut aggraver la pollution. D'autre part, on a constaté que la corruption réduit la prospérité. Comme la prospérité (revenu par habitant) est à son tour un facteur déterminant des différences dans les degrés de pollution d'un pays à l'autre, la corruption peut indirectement contribuer à réduire le degré de pollution. Si l'on réunit les deux conséquences, l'effet combiné de la corruption sur l'environnement est aléatoire.

Des recherches ont récemment examiné les liens entre corruption, pollution et développement économique². Premièrement, elles ont voulu déterminer quelle incidence la corruption peut avoir sur la pollution à des niveaux de revenus donnés en étudiant les effets de la corruption sur l'élaboration et la mise en application des lois environnementales (effet direct). Deuxièmement, elles se sont intéressées à l'influence de la corruption sur la pollution en recherchant les conséquences de la corruption sur le revenu (effet indirect). Les deux effets ont ensuite été réunis.

L'analyse a utilisé des données transversales du milieu des années 1990 pour 106 pays. L'ensemble des données comprenait des indicateurs de la pollution de l'air ambiant (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, total des particules en suspension) et de la pollution de l'eau (demande en oxygène dissous, phosphore, solides en suspension) ; l'analyse comprenait également des données sur le revenu par habitant et sur la corruption, ces dernières étant des indices subjectifs sur la corruption provenant de l'Institut de la Banque mondiale.

L'approche méthodologique pour démêler l'effet indirect de l'effet direct a consisté à estimer un système d'équations comprenant des équations pour les six types de pollutions mentionnés ci-dessus et une équation du revenu. Les équations de la pollution comprenaient le revenu par habitant et la corruption comme variables explicatives, tandis que les variables explicatives pour le revenu (par habitant) étaient le capital humain et physique et la corruption. L'effet direct de la corruption sur la pollution provient de la dérivée des six équations de la pollution relativement à la corruption. L'effet indirect provient de la dérivée des équations de la pollution relativement au revenu, multipliée par la dérivée de l'équation de revenu relativement à la corruption.

Puisque, conformément à des recherches antérieures, le revenu influe sur la pollution de façon non linéaire, tant l'effet indirect que l'effet total peuvent varier à différents niveaux de revenus³. Le tableau 28.1 illustre les effets de la corruption sur la pollution.

Tableau 28.1 : Effets sur la pollution d'une augmentation de la corruption d'un écart-type^a

		Effet direct	Effet indirect	Effet total
Dioxyde de soufre	Maximum	0,343	0,071	0,414
	Minimum	0,343	-0,137	0,206
Oxyde d'azote	Maximum	0,358	-0,024	0,334
	Minimum	0,358	-0,063	0,295
Total des particules en suspension	Maximum	0,209	0,357	0,566
	Minimum	0,209	0,012	0,221
Demande en oxygène dissous	Maximum	0,364	0,185	0,549
	Minimum	0,364	0,005	0,369
Phosphore	Maximum	0,308	0,316	0,624
	Minimum	0,308	-0,094	0,214
Solides en suspension	Maximum	0,404	0,257	0,661
	Minimum	0,404	-0,041	0,363

a. Effets mesurés en écarts-types.

En joignant les effets directs et indirects, la recherche a permis de constater que, dans l'ensemble, la corruption accroît les degrés de pollution. Cette constatation s'impose malgré la conclusion sur les effets indirects de la pollution selon laquelle il existe des paliers de revenus où la corruption réduit, en fait, certains types de pollution en réduisant les niveaux de revenu.

Dans les pays à faible revenu, cependant, tant l'effet direct que l'effet indirect aboutissent au même résultat : les deux effets font que la corruption accroît le degré de pollution. Une explication possible est qu'en réduisant le niveau de revenu dans les pays à faible revenu, la corruption réduit les ressources nécessaires pour diminuer la pollution. En fait, pour certains types particuliers de pollution, (total des particules en suspension, demande en oxygène dissous et solides en suspension), l'effet indirect accentue fortement l'effet direct. Pour ces types de pollution, l'effet nocif combiné de la corruption sur la pollution est plus important dans les pays pauvres que dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays riches.

À titre d'exemple des quantités en jeu, considérons les cas du Burundi et du Pérou. Le Burundi se classe parmi les pays hautement corrompus (1,2 écarts-types (ET) au-dessus de la moyenne) tandis que le degré de corruption au Pérou est plus modéré (0,2 ET au-dessus de la moyenne). Si on réduisait le degré de corruption du Burundi à celui qui prévaut au Pérou, le revenu par habitant au Burundi passerait de moins d'un cinquième du revenu du Pérou à un peu plus de la moitié. Prenant en considération l'effet total sur la pollution, une telle réduction de la corruption serait associée à un

déclin substantiel du total des particules en suspension (de 1,65 à 1,1 ET au-dessus de la moyenne), de la demande en oxygène dissous (de 1,4 à 0,85 ET) et des solides en suspension (de 1,65 à 1,0 ET).

D'un point de vue stratégique, le message le plus important semble être que, pour la plupart des polluants, l'effet de la corruption sur la pollution est particulièrement prononcé dans les pays à faible revenu. Il est donc spécialement important de réduire la corruption dans les pays en développement. En réduisant la corruption, les pays à faible revenu pourraient améliorer considérablement leur économie et leur environnement.

Notes

1. Heinz Welsch est professeur en science économique à l'université d'Oldenburg, Allemagne. Contact : heinz.welsch@uni-oldenburg.de.
2. Welsch, Heinz. « Corruption, Growth, and the Environment : A Cross-Country Analysis », *Environment and Development Economics*, 9 (2004).
3. La méthode de « régression sans corrélation apparente » a servi pour estimer le système d'équations (en supposant que la corruption est indépendante du revenu et de la pollution).

29 Réactions des entreprises face à la corruption sur les marchés étrangers

Klaus Uhlenbruck, Peter Rodriguez, Jonathan Doh et Lorraine Eden¹

La corruption des pouvoirs publics exerce sur le commerce international et sur le processus de décision des dirigeants une grande influence qui n'a pas été suffisamment étudiée. Nous avons utilisé un modèle qui renferme deux caractéristiques fondamentales de la corruption – l'omniprésence et l'arbitraire – afin d'évaluer comment la corruption influe sur les décisions d'entrée des entreprises de télécommunications sur le marché international.

L'expérience de la corruption peut varier considérablement entre des pays qui se situent au même rang des indices unidimensionnels de corruption. Dans notre mesure bidimensionnelle de la corruption, la première dimension, « l'omniprésence », est représentative de la probabilité que l'entreprise moyenne soit confrontée à des transactions corrompues dans un pays donné. La deuxième dimension, « l'arbitraire », fait ressortir le degré inhérent d'ambiguïté qui entoure les transactions corrompues. Lorsque l'arbitraire est élevé, les entreprises ne savent pas trop si des pots-de-vin sont nécessaires, à qui il faut les remettre, combien il leur faut payer ou si les paiements produiront un effet. Ensemble, les mesures de l'omniprésence et de l'arbitraire permettent d'obtenir une représentation plus précise et plus utile de la variation de la nature de la corruption des pouvoirs publics². Les recherches ont démontré que le degré et l'arbitraire de la corruption réduisent tous deux indépendamment l'investissement direct étranger (IDE)³.

Nous avons tiré les mesures d'omniprésence et d'arbitraire de l'enquête « World Business Environment Survey » (WBES) de 1998, qui était basée sur les perceptions des dirigeants des entreprises. La WBES fournissait des informations, tant sur l'ampleur que sur la nature des attentes liées aux pratiques de corruption, auprès d'un vaste échantillon de 8 000 entreprises réparties dans 80 pays émergents. Les questions posées pour déterminer « l'omniprésence » cherchaient à connaître la fréquence des pots-de-vin et l'ampleur des demandes ou des exigences de versements de pots-de-vin de la part des responsables des pouvoirs publics et des organismes gouvernementaux. Les questions posées pour déterminer « l'arbitraire » cherchaient à savoir à quel point les conditions des pratiques de corruption étaient prévisibles et si les avantages recherchés étaient habituellement accordés comme convenu après le versement des pots-de-vin. La figure 29.1 montre une répartition représentative de ces deux dimensions, illustrant la variation substantielle de la nature de la corruption⁴.

Nous avons associé ces résultats aux informations de la banque de données de la Banque mondiale sur la participation privée aux infrastructures (PPI) concernant

400 projets de télécommunications, lancés principalement entre 1996 et 1998 dans 96 pays émergents. Il existe de nombreux avantages à mettre l'accent sur les investissements dans les infrastructures, y compris la probabilité accrue de pouvoir en distinguer les effets et le fait que les services créés ne peuvent ultérieurement être exportés vers d'autres pays, établissant ainsi un lien clair avec les conditions du pays hôte. Toutefois, comme de tels projets nécessitent davantage d'interactions avec les organismes gouvernementaux, il existe une plus grande possibilité que ces entreprises soient confrontées à la corruption que celles de certaines autres industries.

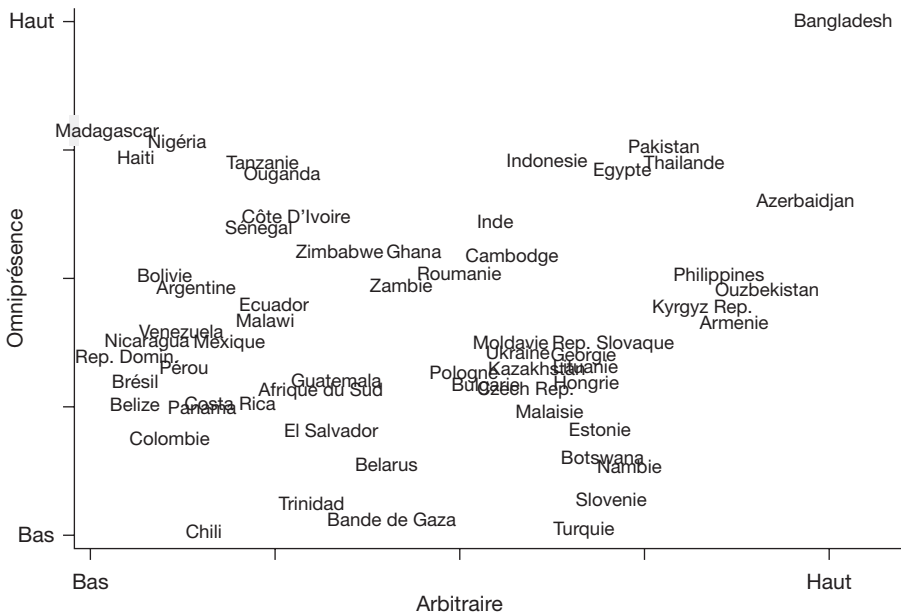


Figure 29.1 : Les deux dimensions de la corruption

Nos deux variables dépendantes indiquent les caractéristiques des modes d'entrée des entreprises étrangères. La première indique si les entreprises se lancent dans des projets clé en main à court terme, qui nécessitent l'exportation de savoir-faire technologique, ou si elles s'engagent dans des projets d'IED à long terme dans le pays hôte, en conservant la propriété des nouvelles installations. La deuxième indique si une société multinationale qui pratique l'IED se lance dans une filiale en propriété exclusive ou dans une coentreprise avec un partenaire local. Les données ont été analysées par régression logistique.

Nous avons constaté que certaines entreprises s'abstiennent tout simplement d'investir dans des pays où règne la corruption. D'autres adaptent leur structure et leurs stratégies d'entrée afin d'atténuer l'effet délétère de la corruption sur leurs opérations. Après avoir tenu compte des restrictions sur l'IED et des caractéristiques juridiques et développementales particulières des pays, nous avons dégagé les observations suivantes :

- À mesure que l'omniprésence de la corruption augmente, les modes d'entrée prennent plus souvent la forme de projets clé en main à court terme plutôt que d'IED à long terme. Les entreprises ont davantage tendance à transférer la propriété à des sociétés locales ou aux pouvoirs publics et sont moins disposées à demeurer dans les pays où l'omniprésence est élevée. De plus, lorsque l'omniprésence et l'arbitraire sont tous les deux élevés, pratiquement tous les projets sont vendus ou transférés à l'achèvement des travaux.
- À mesure que l'arbitraire de la corruption augmente, les modes d'entrée risquent davantage de prendre la forme de coentreprises et d'inclure des partenaires locaux. Nous concluons que les investisseurs s'allient à des partenaires locaux pour naviguer dans des environnements qui se caractérisent par des systèmes ambigus ou des systèmes où la corruption est hautement imprévisible. De plus, l'interaction entre l'arbitraire et l'omniprésence accroît la probabilité d'entrée sous la forme de coentreprise.

Le fait que les entreprises doivent s'adapter à la nature de la corruption engendre ultérieurement des coûts additionnels pour les entreprises, les pays hôtes et la société. En créant des conditions où les entreprises se sentent forcées de se départir de leurs propriétés et de quitter le pays une fois les projets terminés ou de prendre des partenaires locaux uniquement pour se protéger de la corruption, les pays hôtes limitent les avantages potentiels de l'IED, même quand ils ne découragent pas totalement les investisseurs. Toutefois, les décideurs devraient prendre en considération la versatilité des entreprises multinationales lorsqu'ils formulent leurs politiques d'investissement. Plutôt que de se priver d'opportunités de développement économique en raison d'environnements hautement corrompus, les entreprises cherchent d'autres façons d'investir sur de tels marchés, par exemple par des engagements à court terme comme les projets clé en main. Tandis que les entreprises internationales trouvent des façons de s'adapter à des conditions difficiles, les entreprises locales possédant des liens étroits avec l'économie intérieure sont plus limitées et ce sont elles qui souffrent probablement le plus de la corruption des pouvoirs publics.

Notes

1. Klaus Uhlenbruck fait partie du département de gestion et de marketing de l'université du Montana, États-Unis (contact : klaus.uhlenbruck@business.umt.edu). Peter Rodriguez est Professeur à l'école Darden des études supérieures en administration des affaires de l'université de Virginie, États-Unis (contact : rodriguezp@darden.virginia.edu). Jonathan Doh appartient au département de gestion de l'université Villanova, États-Unis (contact : jonathan.doh@villanova.edu). Lorraine Eden travaille au département de gestion de l'université A&M du Texas, États-Unis (contact : leden@tamu.edu).
2. Pour une discussion détaillée de cette vision de la nature de la corruption, voir Rodriguez P., K. Uhlenbruck et L. Eden. « Government Corruption and Entry Strategies of Multinationals », *Academy of Management Review* (qui paraîtra en 2005). Voir également Shleifer, A. et R. Vishny. « Corruption », *Quarterly Journal of Economics*, 108 (1993).

3. Voir Campos, J.E., D. Lien et S. Pradhan, « The Impact of Corruption on Investment : Predictability Matters », *World Development*, 27 (1999) ; Wei, S.-J. « Why is Corruption So Much More Taxing than Tax ? Arbitrariness Kills », *NBER*, document de travail n° 6255 (1997).
4. Les deux dimensions sont pratiquement orthogonales. Les saturations factorielles étaient très importantes et les degrés de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) étaient tous supérieurs à 0,70.

30 Effet de la corruption sur le commerce et les IDE

*Mohsin Habib et Leon Zurawicki*¹

On a étudié l'incidence de la corruption sur l'économie internationale principalement dans le contexte des investissements directs étrangers (IDE). Un très petit nombre d'études empiriques ont examiné les répercussions néfastes de la corruption sur les échanges internationaux². De plus, bien que la corruption influe (négativement) sur les échanges internationaux, l'inverse n'est pas forcément vrai³. Tout en reconnaissant qu'il reste de nombreux sujets à étudier, dans la présente étude, nous avons concentré nos recherches sur les différentes manières dont la corruption influe sur divers modes d'échanges internationaux.

La question de la corruption, que ce soit dans le contexte du commerce extérieur ou des investissements étrangers, est une source d'incertitude et d'élévation des coûts pour les entreprises. La corruption fausse le marché et peut rendre la concurrence injuste. Les entreprises faisant preuve d'une éthique rigoureuse ne sont pas nécessairement celles qui réussissent le mieux.

Les études antérieures se sont généralement concentrées sur la corruption dans les pays destinataires de l'investissement et du commerce. La présente étude a également pris en considération l'incidence de la corruption dans le pays d'origine en utilisant l'Indice de perceptions de la corruption (IPC) de TI. Alors que l'IPC vise principalement les responsables des pouvoirs publics, nous supposons qu'il illustre également la prédisposition du secteur privé à verser des pots-de-vin – la corruption du point de vue de l'offre. Par conséquent, puisqu'une entreprise associée à un pays corrompu peut se comporter de façon contraire à l'éthique, ses partenaires commerciaux dans d'autres pays devront consacrer davantage d'efforts au contrôle et à la surveillance, détournant ainsi des ressources précieuses d'autres activités commerciales productives. En supposant toutes choses égales par ailleurs, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle les fournisseurs de biens, de capital et de technologie des pays jugés moins corrompus auraient tendance à être favorisés.

L'échantillon des 89 pays visés par l'étude est tiré des Statistiques financières internationales du Fonds monétaire international. Les données nationales sur les entrées et les sorties d'IDE proviennent de la base de données « Investissements étrangers directs en ligne » de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les données sur les importations et les exportations ont été tirées des Statistiques financières internationales.

Les décisions relatives aux IDE et au commerce reposent habituellement sur une étude exhaustive du contexte commercial. D'après la littérature sur le commerce international, le commerce et l'IDE sont influencés par plusieurs facteurs. L'étude a incorporé ces facteurs au modèle analytique pour dégager les effets particuliers de la cor-

ruption. Les variables indépendantes ont été décalées d'un an pour mesurer leurs effets sur les variables dépendantes. Afin d'obtenir des comparaisons valables, des modèles identiques visant à produire la meilleure adéquation dans son ensemble ont été conçus afin d'évaluer les répercussions de la corruption sur le commerce et les IDE entrants et sortants.

Nos résultats ont montré les effets négatifs de la corruption sur les IDE entrants et sortants, de même que sur les importations et les exportations d'un pays (voir le tableau 30.1). Une analyse plus poussée a conduit aux conclusions suivantes⁴ :

Tableau 30.1 : La corruption nuit au commerce et à l'investissement étranger

	Log IDE entrants (vers un pays)	Log exportation (vers un pays)	Log importation (d'un pays)	Log IDE sortants (d'un pays)
Coefficients IPC ^a	0,17	0,11	0,11	0,39

a. Les coefficients IPC étaient basés sur quatre régressions des moindres carrés ordinaires (MCO) de log IDE entrants, log exportation, log importation et log IDE sortants sur la corruption (IPC), log population, log PIB/habitant, distance des États-Unis, distance de la France, distance de la Chine, liens économiques (membre d'une intégration régionale), risque politique et présence d'une section nationale de TI. Les quatre modèles étaient statistiquement significatifs et les R au carré ajustés s'élevaient respectivement à 0,65, 0,91, 0,87 et 0,41. Un coefficient IPC positif révèle un effet négatif de la corruption sur la variable dépendante, puisqu'une note plus élevée à l'IPC indique un pays « plus propre ».

1. Dans les marchés plus corrompus, le commerce semble être une option plus prudente. À notre avis, c'est parce que les IDE sont perçus comme un mode d'entrée exigeant un degré plus élevé d'engagement et d'effort que le commerce. Le degré d'engagement accru se traduit par un plus haut degré de risque (et de coûts) pour les entreprises en cause. De plus, la corruption peut rendre les IDE plus vulnérables en raison de la difficulté de redéployer les actifs et les ressources. La relation proposée entre les modes d'entrée, d'une part, et les risques que court une entreprise à cause de la corruption et sa flexibilité en général, d'autre part, est illustrée par la figure 30.1.
2. En termes d'IDE, la corruption dans le pays d'origine joue un rôle plus important que la corruption dans le pays destinataire, comme le confirme la comparaison des coefficients d'entrée et de sortie des IDE. Il semble qu'il soit plus important de choisir un partenaire commercial crédible du point de vue du pays d'origine des IDE que du point de vue du pays destinataire. Cette constatation indique qu'à l'avenir, les chercheurs auraient peut-être avantage à détourner leur attention du volume des flux respectifs pour la reporter sur la réputation des entreprises individuelles (et prises dans leur ensemble) et sur la qualité des projets.

En termes stratégiques, les conclusions révèlent que les décideurs devraient prêter attention à la corruption dans le « pays d'origine », qui précède la réputation des petites et moyennes entreprises individuelles (généralement moins connues). D'un point de vue managérial, toutes choses étant égales par ailleurs, une entreprise provenant d'un pays moins corrompu aura un avantage, qu'il s'agisse de commerce ou d'IDE..

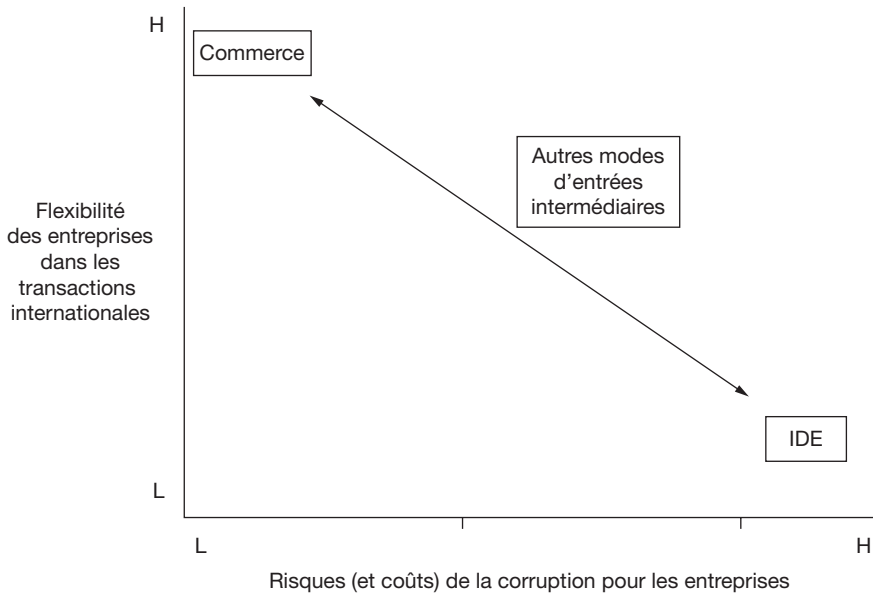


Figure 30.1 : Modes d'entrée, flexibilité et risques de corruption

Notes

1. Mohsin Habib est professeur adjoint au département de gestion de l'université du Massachusetts, États-Unis (contact : mohsin.habib@umb.edu). Leon Zurawicki est professeur au département de marketing de l'université du Massachusetts, États-Unis (contact : leon.zurawicki@umb.edu).
2. J. Lambsdorff, J. « An Empirical Investigation of Bribery in International Trade », *European Journal of Development Research*, 11 (1998).
3. S. Knack, S. et O. Azfar. « Trade Intensity, Country Size and Corruption », *Economics of Governance*, 4 (2003).
4. L'analyse multivariée du modèle linéaire général a servi à vérifier, par exemple, si la pente de l'entrée d'IDE (dans un pays) par rapport à la corruption (IPC) est significativement différente de la pente des exportations (vers un pays) par rapport à la corruption (IPC).

31 Entreprises, bureaucrates et crime organisé : une étude empirique des interactions illicites

Larry Chavis¹

L'objectif de la présente étude était de déterminer comment les réseaux sociaux du propriétaire d'une entreprise peuvent influencer sur les versements de pots-de-vin de son entreprise. Le but était de déterminer quels sont les réseaux qui habilite les dirigeants à négocier le versement de pots-de-vin. Ces recherches se sont basées sur un sondage réalisé en 1997 auprès de plus de 900 entreprises en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie. Le sondage a été mené dans des villes de taille moyenne dans chaque pays et il se voulait représentatif des petites et moyennes entreprises. Le sondage s'est également intéressé à l'esprit d'entreprise ; par conséquent, plus de 90 % des entreprises visées par le sondage avaient moins de 10 ans d'existence. Le sondage a produit des données relatives à divers domaines, tels que les conditions au démarrage de l'entreprise, les caractéristiques des fournisseurs et des clients, les différends contractuels et le versement de pots-de-vin².

Les données sur le versement de pots-de-vin proviennent de questions en deux parties adressées aux propriétaires et dirigeants des entreprises sur les pots-de-vin versés aux représentants des pouvoirs publics et ceux versés au crime organisé. Pour les pots-de-vin aux pouvoirs publics, on leur a demandé si, oui ou non, il était probable que l'entreprise type de leur secteur verse des « paiement directs ou indirects à des représentants du service public pour obtenir des permissions, des permis et des règlements en leur faveur ». On leur a posé une question semblable relativement aux « paiements de protection » versés au crime organisé. Si les dirigeants répondaient que l'entreprise versait de tels paiements, on leur demandait aussi d'indiquer le montant qu'une entreprise type de leur secteur versait dans ces cas. Les auteurs de l'étude supposent que les dirigeants ont répondu aux questions d'après leur propre expérience³. Par conséquent, on a conclu que les réponses à ces questions indiquaient les sommes que l'entreprise interrogée versait en pots-de-vin aux représentants gouvernementaux et au crime organisé.

Le tableau 31.1 présente un résumé des variables relatives aux pots-de-vin. Le sondage a permis de déterminer que le pot-de-vin moyen était similaire pour les représentants des pouvoirs publics et pour le crime organisé, bien qu'un nombre beaucoup plus important d'entreprises aient reconnu avoir versé des pots-de-vin aux représentants des pouvoirs publics. Dans les deux cas, une proportion importante de dirigeants n'ont pas indiqué le montant des pots-de-vin. Pour les deux types de pots-de-vin, les sommes versées pouvaient être substantielles et plus de la moitié des entreprises ont déclaré avoir versé plus de 2 % de leurs revenus en pots-de-vin.

Tableau 31.1 : Résumé des variables relatives aux pots-de-vin

	Paiements non officiels aux pouvoirs publics	Paiements de protection
Pourcentage versant des pots-de-vin	28	13
Pourcentage déclarant les montants versés	16	9
Paiement moyen	1 379 \$ US	1 428 \$ US
Note : Écart-type	2 182 \$ US	1 857 \$ US
Somme totale versée en pourcentage des revenus :		
Médiane	2,0	2,4
Moyenne	6,4	7,2
Note : Écart-type	11	11

Le tableau 31.2 résume certaines caractéristiques des entreprises qui versent des pots-de-vin et de celles qui n'en versent pas. Par exemple, 28,3 % des entreprises qui ne paient pas de pots-de-vin sont dirigées par d'anciens cadres de sociétés d'État (SE) tandis que seulement 16,6 % des entreprises dotées de ce type de direction en versent. Le tableau indique également que les membres d'associations professionnelles sont moins nombreux à verser des pots-de-vin. Par ailleurs, les entreprises qui démarrent et qui, par conséquent, ont moins de relations dans les pouvoirs publics semblent payer des pots-de-vin plus souvent. Ces proportions sont valables tant pour les versements aux responsables des pouvoirs publics que pour ceux au crime organisé.

Tableau 31.2 :

	Membre d'associations professionnelles	Entreprise essaimée	Jeune entreprise	Ancien dirigeant d'une SE
<i>Paiements non officiels aux pouvoirs publics (%)</i>				
Entreprises qui paient	30,3 ^a	16,1	77,6 ^a	16,6 ^a
Entreprises qui ne paient pas	37,1 ^a	20,1	72,4 ^a	28,3 ^a
<i>Paiements de protection (%)</i>				
Entreprises qui paient	26,1 ^a	14,3	77,3	16,8 ^a
Entreprises qui ne paient pas	36,5 ^a	19,6	3,2	26,1 ^a

a. Les moyennes sont différentes à 95 % de signification statistique.

Pour explorer plus à fond la relation entre les réseaux sociaux et le versement de pots-de-vin, les auteurs de l'étude ont calculé la régression des sommes versées en pots-de-vin sur les variables des réseaux sociaux et autres caractéristiques de

l'entreprise⁴. Les résultats des régressions suggèrent que les réseaux sociaux sont fortement corrélés tant avec le montant du pot-de-vin versé qu'avec la probabilité de verser un pot-de-vin. Ce qui est surprenant, c'est que cette étude suggère que le rôle des réseaux sociaux peut être beaucoup plus important que l'influence d'autres caractéristiques plus « courantes » de l'entreprise comme le nombre d'employés ou les bénéfices. Pour une petite entreprise qui réalise des bénéfices de 13 000 \$ US par an, on a estimé que, si le propriétaire est un ancien cadre d'une société d'État, les versements de pots-de-vin aux représentants des pouvoirs publics seront réduits environ de 3 300 \$ US par an. Si on doublait les bénéfices de la même entreprise à 26 000 \$ US, les pots-de-vin augmenteraient de moins de 20 \$ US. Il serait donc possible que ceux qui acceptent des pots-de-vin accordent plus d'importance aux relations sociales d'une entreprise qu'à ses bénéfices⁵. Nous avons également constaté que le schéma de versement de pots-de-vin aux représentants des pouvoirs publics est beaucoup plus clair que pour le crime organisé et que ni les représentants des pouvoirs publics, ni le crime organisé ne semblent coordonner les montants des pots-de-vin qu'ils cherchent à obtenir.

Deux constatations laissent un espoir aux décideurs. La première est que le fait d'être membre d'une association professionnelle est associé à une plus faible probabilité de versement de pots-de-vin. L'autre est que les entreprises qui ont vécu des expériences positives récemment avec les tribunaux versent des pots-de-vin moins élevés. Ces deux résultats pourraient être interprétés comme découlant du pouvoir de la « vieille clique », dont les membres jouissent à la fois des faveurs des tribunaux et de ceux qui acceptent des pots-de-vin. Une interprétation plus optimiste consiste à penser que les associations professionnelles, aussi bien que les tribunaux, peuvent accroître le pouvoir des entrepreneurs dans leurs rapports avec ceux qui acceptent des pots-de-vin. Par conséquent, renforcer les tribunaux et les associations professionnelles pourrait aider à abaisser les niveaux de corruption dans ces pays. Il ne s'agit là que d'une conjecture très préliminaire qu'il serait toutefois intéressant d'étudier plus à fond afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu dans les situations de corruption.

Notes

1. Larry Chavis travaille à l'école des études supérieures de l'université Stanford, États-Unis. Contact : chavis_larry@gsb.stanford.edu.
2. On peut consulter le matériel d'enquête et les données qui en résultent sur le site www2-irps.ucsd.edu/faculty/cwoodruff/data.htm. Les données sont résumées dans les annexes en ligne de S. Johnson, J. McMillan et C. Woodruff. « Property Rights and Finance », *American Economic Review*, 92 (2002).
3. Cette hypothèse clé est étudiée plus en détail dans le document de travail de l'étude. L'hypothèse est nécessaire car, si on interrogeait directement les entreprises sur leurs propres versements de pots-de-vin, les taux de réponse seraient très faibles. Si l'hypothèse ne se tient pas et si les dirigeants répondent en fonction de l'« entreprise type », les résultats de l'étude indiquent alors que les anciens cadres de sociétés d'État considèrent que la corruption est moins répandue que les autres dirigeants.

4. Vu que de nombreux dirigeants n'ont pas indiqué le montant versé en pots-de-vin, il existe un grave problème de données manquantes quant aux régressions où le montant des pots-de-vin est la variable dépendante. Ce problème est abordé en détail dans le document de travail. Les résultats sont robustes malgré les données manquantes, bien que l'ampleur des répercussions du réseau social puisse être légèrement exagérée dans certaines spécifications. Cependant, dans tous les cas, les variables liées au réseau social demeurent beaucoup plus importantes que les variables comme les bénéfices ou le nombre d'employés.
5. Les bénéfices ont joué un rôle important dans la théorie de la corruption parce qu'ils représentent l'argent qui est potentiellement à la disposition de ceux qui acceptent des pots-de-vin. Par conséquent, on s'attend normalement à ce qu'ils soient un facteur déterminant clé pour établir le montant d'un pot-de-vin.